RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 05301
Numéro SIREN : 823 769 419
Nom ou dénomination : Pégase

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2020 sous le numéro de dépôt 16434

Greffe du tribunal de commerce de Versailles

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/16434

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée

Déposant :

Nom/dénomination : Pégase

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 823 769 419

N° gestion : 2016 B 05301

Copie certifiée conforme
LMG / 18/07/2020 14:02:19
N° de dépôt - 2020/16434 / 823769419

PEGASE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000,00 €
Siège social : 6 rue des Frères Caudron
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
823 769 419 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MARS 2020

Le 24 mars 2020 à 19 heures, les Associés de la Société PEGASE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 6 rue des Frères Caudron 78 140 VELIZY-VILLACOUBLAY sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les membres de l'assemblée lors de leur entrée en séance, permettant de constater que les deux (2) associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry LABAUNE, Président.

Le Cabinet EXCO PARIS ACE, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à l'unanimité requise.

Il rappelle que les associés ont été réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Non renouvellement des fonctions du Directeur Général,
- Pouvoirs.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :
- la copie des lettres de convocation adressées aux Associés et aux Commissaires aux comptes, ainsi que l'accusé de réception correspondant,
- La feuille de présence,
- Le rapport du de gestion,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019,
- Le texte des projets de résolution.

Monsieur le Président indique que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Copie certifiée conforme
LMG / 18/07/2020 14:02:19
N° de dépôt - 2020/16434 / 823769419

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

- V -

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, décide de ne pas renouveler les fonctions de Directeur Général de Monsieur Christophe LOISON et de ne pas procéder à son remplacement.

L'Assemblée Générale tient à remercier Monsieur Christophe LOISON pour l'accomplissement de ses fonctions.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- VI -

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux « PETITES AFFICHES » une marque de la société « LEXTENSO », dont le siège social est situé La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou règlementaires de publicité afférentes à la décision ci-dessus adoptée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

✦✦
✦

Puis, le présent procès-verbal a été signé par les Associés.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le 9 juillet 2020



Thierry LABAUNE
Président

Copie certifiée conforme
LMG / 18/07/2020 14:02:19
N° de dépôt - 2020/16434 / 823769419